

Notes d'archéologie genevoise. XII-XIII

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **5 (1925-1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE GENEVOISE¹

PAR

Louis BLONDEL

XII

LE COUVENT DE RIVE

Nous avons cherché dans cette étude à fixer sur un plan les dispositions de l'ancien couvent genevois des cordeliers de Rive. M. Albert Choisy, dans les *Etrennes genevoises* de 1928, a en quelques pages retracé l'histoire de cette maison religieuse si célèbre dans les annales de notre ville.² Je ne veux pas ici reprendre ce sujet si bien traité par M. Choisy, mais le compléter par une étude topographique, en mentionnant les méthodes que j'ai employées.

De tous les couvents genevois, qui étaient au nombre de six; soit Rive avec les cordeliers ou Franciscains, Saint-Victor de l'ordre de Cluny, N.-D. de Grâces, dépendant des Augustins, Palais, aux Dominicains, Saint-Jean, relevant d'Ainay et Sainte-Claire au Bourg-de-Four, seuls ceux de Rive et des Clarisses étaient situés à l'intérieur des murs de la ville, les autres ont disparu avec les faubourgs. Cette situation nous a permis d'arriver plus facilement et avec plus d'exactitude à reconstituer la physionomie de celui de Rive, parce que, d'une part, il a disparu plus tard que ceux des faubourgs, d'autre part il a été remplacé par des maisons. De ce fait, plusieurs dispositions anciennes se sont maintenues jusqu'à la fin du XVIII^e siècle dans le plan des immeubles qui ont remplacé ce couvent.

J'ai pris comme base le cadastre si soigneusement exécuté par Billon en 1726 et j'ai établi la provenance exacte de

¹ Voir B.H.G. t. V, p. 117 et suiv.

² ALBERT CHOISY, « Notes sur le Couvent de Rive », *Etrennes genevoises*, 1928, p. 3-27.

toutes les parcelles jusqu'à l'époque de la destruction de l'église et de ses annexes.

Sur le plan Billon on voit encore le relevé de la « chapoterie » ou charpenterie avant sa démolition et son remplacement par le grenier à blé, effectué en 1769. Il se trouve que la chapoterie n'était autre que la première place ou cloître antérieur du couvent, très peu transformé. La position des piliers et des arcs de ce cloître, le plan du réfectoire, subdivisé pour des habitations et l'amorce des murs du cloître intérieur sont encore indiqués. Nous avons reproduit tous ces murs en traits pleins sur notre plan de reconstitution (Fig. I). Pour les autres parties du couvent et de l'église nous avons utilisé les données fournies par les actes d'abergement des lots de maisons établis sur les ruines de l'édifice. Enfin nous nous sommes servis des comptes du couvent, des passages des registres du conseil et de tous les documents historiques que nous avons pu retrouver. Il ne nous est pas possible de donner ici le détail de tous ces actes et des provenances d'immeubles, leur énumération serait trop longue et fastidieuse.

Il y a plusieurs années, M. Lucien Gautier m'avait montré dans un recueil d'estampes et de dessins sur Genève, conservé dans sa bibliothèque, deux dessins originaux à la plume, rehaussés d'aquarelle, représentant des vues de la chapoterie avant sa démolition. Ces relevés exécutés par Soubeiran, régent de l'école de dessin, permettent avec le plan Billon une reconstitution certaine de toute cette partie du couvent ¹. Nous avons ainsi une image intéressante de son aspect et de son architecture.

Pour bien comprendre la disposition des principaux bâtiments appartenant aux cordeliers, il est nécessaire de refaire l'histoire de leur transformation et de leur démolition. Nous savions par de la Corbière que la propriété conventuelle s'étendait entre la rue Verdaine, la rue de Rive, les murailles de la ville et la Vallée du Collège.

¹ Grâce à l'obligeance de M^{me} Lucien Gautier nous avons pu photographier ces documents, nous ne savons pas pour qui ils ont été exécutés.

Dans cette dernière direction il n'est pas certain que la clôture ait été primitivement jusqu'à la Vallée, il est plus probable qu'elle s'arrêtait à un mur de terrasse soutenant les terres supérieures, mur retrouvé dans les démolitions de 1931 et qui se trouvait passer par le milieu de la tour de la cuisine. Les contestations entre le couvent et les Bolomier, ou leurs successeurs, montrent que cette limite a dû varier au cours des siècles ¹.

Du reste, nous ne serions pas loin de croire, qu'originellement, avant le milieu du XIII^e siècle, les terrains du couvent aient appartenu à cette propriété, qui se serait étendue de la rue de Rive à la rue des Chaudronniers, en y comprenant l'emplacement du château de Coudrée et les jardins en dessous de l'Evêché. Nous avons déjà esquissé l'histoire de ce domaine englobé dans les murs de la ville au milieu du XII^e siècle dans notre étude sur le Bourg-de-Four ². Ses premiers propriétaires ont été les Clarier, puis les de Saint-Jeoire et les Bolomier.

Après la révolution religieuse et politique, le premier acte du gouvernement a été de transporter le collège de Versonnex dans les locaux du couvent de Rive, cette décision remonte au 27 août 1535 ³. On met à la disposition des écoliers la grande salle, l'ancien réfectoire du couvent et les bâtiments annexes, à l'exclusion de la place devant l'église et de l'église même. Celle-ci est transformée en grange des dîmes. Le 11 juin de la même année on décide de détruire le Saint-Sépulcre qui se trouvait accolé à la chapelle d'Anne de Chypre (N.-D. de Bethléem), pour y construire un escalier de pierre, permettant au gardien l'accès de la tour de Rive, soit du clocher ⁴. Nous savons malheureusement peu de chose de cette construction qui

¹ Pour les fouilles sur cet emplacement voir notre *Chronique archéologique pour 1931*, *Genava X*. De la Corbière, Archives d'Etat, ms. 17, p. 23 et suiv.

² LOUIS BLONDEL, *Le Bourg-de-Four*, 1929, p. 26 et suiv.

³ Genève. Arch. d'Etat, R.C. 28, fos. 117, 123 vo., 162 vo., 165 vo.

⁴ *Ibid.* R.C. 28, fo. 72 vo. De la Corbière qui écrit en 1752, disait qu'on voyait encore au levant de la chapoterie le mausolée d'Anne de Chypre, ce ne pouvait être le St.-Sépulcre mais peut-être bien le mausolée, déplacé, qui se voyait dans la chapelle de Bethléem.

devait être très intéressante, mais nous connaissons exactement son emplacement par rapport à l'église et à la chapelle de Bethléem. Anne de Chypre avait fait construire cet édifice en vue d'y placer tout auprès son tombeau. Cette coutume s'est généralisée en France dès le XV^e siècle. Comme le dit Emile Mâle, le « donateur demande à être enseveli dans la chapelle même du Saint-Sépulcre. Les représentations de la mise au tombeau prirent donc le caractère funéraire »¹. Ces étonnants ensembles figurés ont débuté entre 1420 et 1450. Celui de Genève date de 1461 et s'élevait tout près de la porte de ville, qu'il obstruait presque. En effet, le 8 décembre 1460, la duchesse demande qu'on déplace la porte de Rive pour lui permettre de construire cet édifice. Pendant toute l'année 1461 il y a des discussions entre la communauté, le chapitre et la duchesse au sujet de la place qui doit lui être accordée. Les syndics ne cèdent que peu à peu aux demandes insistantes de la duchesse qui veut non seulement construire un Saint-Sépulcre, mais aussi un campanile. Enfin d'accord avec l'architecte Jean de Blany, *magister capelle*, il est décidé que Saint-Sépulcre et campanile seront construits de telle façon qu'ils ne dépasseront pas en largeur sur la voie publique plus que la chapelle de Bethléem déjà édifiée. La duchesse, le 22 juin 1461, remercie le conseil pour la concession accordée. Or nous savons que la chapelle de Bethléem, commencée en 1457, empiétait de 3 à 4 pieds sur la voie publique près de la porte de Rive². Nous n'avons pas de renseignements sur l'architecture et les sculptures du Saint-Sépulcre. Nous savons seulement qu'en 1534, d'après un interrogatoire du 25 mai, qu'un mois auparavant, on aurait essayé de relever les statues qui gisaient à terre³. Le campanile devait surmonter la chapelle. Les tombeaux d'Anne de Chypre et de son mari, Louis

¹ E. MALE, *L'art religieux de la fin du moyen-âge en France*, 1908, p. 140.

² Pour la chapelle d'Anne de Chypre et le St-Sépulcre, voir: *Reg. du Conseil* t. I, p. 176, 331, 475; t. II, p. 27, 28, 32, 33, 35, 37, 38, 42, 43.

³ Genève, Arch. d'Etat. R. C. 27, fo. 64.

de Savoie (mort en 1465), devaient se trouver près du Saint-Sépulchre mais encore dans la chapelle de Bethléem.

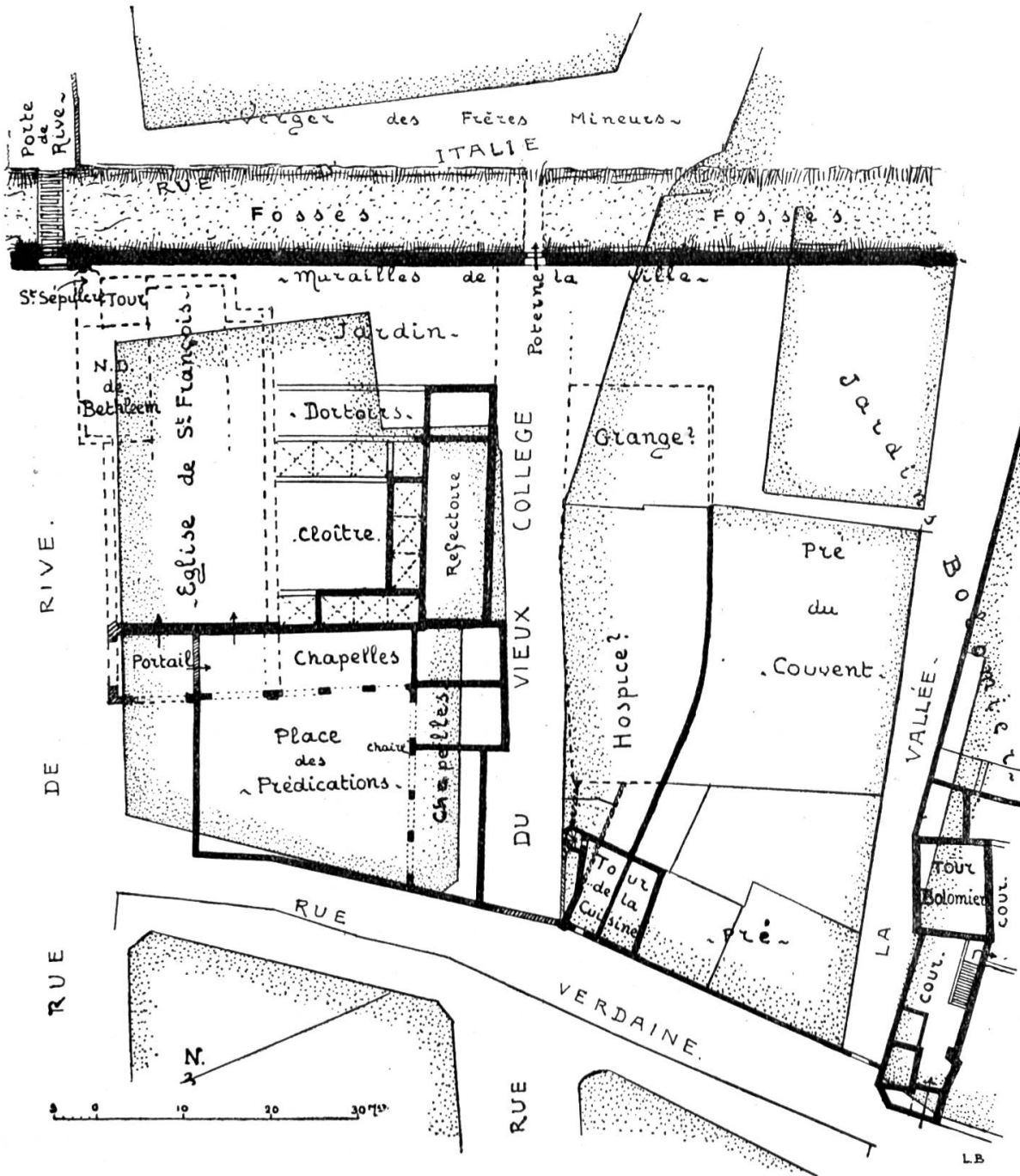


Fig. 1. — Plan du couvent de Rive et de la maison Bolomier.

Quant à la chapelle de Bethléem c'était de beaucoup la plus riche de l'église de Saint-François. Nous avons vu qu'elle avait été commencée en 1457 et que sa construc-

tion, d'après les comptes du couvent, a duré jusqu'en 1467¹. Nous ne savons rien de Jean de Blany, *magister capelle seu lathomus*, le maître d'œuvre de la construction, sauf qu'il devait être bourguignon car Blany, son lieu d'origine, est près de Mâcon. Nous pensons qu'une partie des fragments d'architecture qui nous sont parvenus proviennent de cette chapelle. Ce sont des clefs de voûte avec personnages et feuillages tout à fait caractéristiques de cette architecture du milieu du XV^e siècle où s'épanouissait le gothique flamboyant. Ces matériaux ont servi à la construction des murailles de la ville près de Rive. La chapelle fut démolie après le Saint-Sépulcre en 1537, certainement parce qu'elle faisait saillie sur la voie publique et gênait l'accès de la ville².

Droit derrière le Saint-Sépulcre s'élevait le clocher de l'église ou tour de Rive, bien connue, car elle était utilisée pour surveiller les remparts. Sa position est nettement indiquée sur le plan à vue de Bolomier de 1429³. Le 17 février 1535, on autorise Pierre Charbonnier à l'occuper aux heures où il n'y a pas de veilleurs⁴. La tour disparaît plus tard avec l'église, elle devait toucher complètement les murailles de la ville. En 1549, elle tombe en ruines, on l'examine pour savoir si on la démolira ou la restaurera, il est décidé de la démolir jusqu'à la moitié pour pouvoir abriter la place⁵.

Après 1535, les premières destructions du couvent subissent un temps d'arrêt, En 1542, la place des prédications est transformée en abri pour les bois de la seigneurie, elle devient la « chappuyserie » ou « chapoterie »⁶. Dès 1544, le conseil décide de démolir les cloîtres et de ne conserver que la grande salle et ses dépendances à l'usage

¹ Genève, Arch. d'Etat. Couvent de Rive, Reg. 16, Livre des recettes et dépenses, fo. 3.

² *Ibid.*, comptes des fortifications, I, fos. 4, 4 vo. etc...

³ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle* dans M.D. G. t. V, série in-4, fig. p. 1.

⁴ Genève, Arch. d'Etat, R.C. 28, fo. 10. vo.

⁵ *Ibid.* R.C. 44, fo. 265 vo.

⁶ *Ibid.* R.C. 36, fo. 37 vo.

du collège, ainsi que la chapoterie ¹. Cette proposition ne semble avoir été suivie d'effet qu'après de nouvelles délibérations les 20 et 23 mars 1545 ². L'église est toujours debout et continue à être utilisée pour rentrer les récoltes de la dîme. Le 3 mai 1547, on se plaint au conseil que maître Chamoye fait découvrir le toit, ce qui est préjudiciable aux dites récoltes, cette démolition est arrêtée ³.

Le 10 mai 1548, le conseil visite les « chosaux » de Rive et décide que ces emplacements doivent être abergés et le temple détruit; les orgues seront transportées à Saint-Pierre ⁴. Effectivement le temple, soit l'église, est jeté à terre en novembre de la même année; du côté de la porte de Rive, deux ogives sont démolies par maître François Revilliod ⁵. Comme dans la suite le dit Revilliod aberge ce terrain, il est probable que déjà avant la démolition de l'église les futurs propriétaires avaient pris possession des ruines, ce qui expliquerait le terme de « choseaux de Rive » au lieu de l'église de Rive. Une partie des quartiers de roche est utilisée pour réparer l'église de la Madeleine.

Vu l'insuffisance des locaux de la grande école, le conseil se décide à la transporter « à Bolomier » en 1552 et il achète cette propriété la même année, comme nous le verrons plus loin ⁶. Une fois l'église et le cloître démolis, il ne restait plus qu'une place avec des ruines, ou « déroche ». Cet état des lieux dura pendant six ans de 1548 à 1554, ce n'est qu'après des discussions interminables, qui commencèrent en avril 1553, que le 11 octobre 1554 on parle de nouveau d'aberge cette place inoccupée. Le jour suivant, le 12, les syndics ayant visité ces ruines les ont fait délimiter et diviser en 7 lots pour des maisons à construire à front de la rue de Rive; ces maisons devront avoir

¹ *Ibid.* R.C. 38, fo. 172 vo.

² *Ibid.* R.C. 40, fos. 59, 61 vo.

³ *Ibid.* R.C. 42, fo. 115 vo.

⁴ *Ibid.* R.C. 43, fo. 86 vo. Pour les orgues, Finances o,3; Livre du trésorier, 24 janvier 1549, fo. 51 vo.

⁵ *Ibid.* Finances o,3. Livre du trésorier, fo. 93 vo. Comptes et mandats, Portef. V, quittance, 11 nov. 1547.

⁶ *Ibid.* Communauté, R. 42, 13 août 1552. R.C. 46, fo. 248.

vingt pieds de largeur sur soixante de longueur, en y réservant pour la Seigneurie les pierres de roche et un espace de sept pieds libres contre les murailles de la ville. L'expédition de ces lots a lieu immédiatement, dès le 21 octobre suivant ¹.

Ces maisons correspondent aux parcelles encore indiquées sur le plan Billon et portent la dénomination de « premier, deuxième, tier chosal, etc... de Rive ». Deux de ces maisons avec décor à accolades ont subsisté jusqu'en 1898 ². Elles recouvraient l'emplacement de l'église et d'une partie du cloître intérieur de Saint-François, on en peut retrouver tous les propriétaires. Il est certain cependant, que leur alignement sur rue, qui correspond à celui de la rue actuelle, a été reporté légèrement en retrait par rapport à l'ancienne façade de l'église, car sans cela, ni la chapelle, ni le Saint-Sépulchre n'auraient pu boucher la porte de Rive. Ce qui le prouve, c'est que même après les abergements il y a une discussion pour savoir si l'on y laissera une place, il est déclaré « que l'on y peut encore adviser » ³. Pour donner satisfaction à la population on retira certainement plus en arrière l'alignement des nouvelles constructions, du reste les dispositions du portail d'entrée, dont nous reparlerons, en donnent la preuve.

Le collège ayant été nouvellement édifié, sur son emplacement actuel, en 1558-1559, les anciens locaux du couvent, entre autres la grande salle, devenaient vacants et les conseils voulaient en retirer de l'argent. Aussi, en 1568, on prend le parti d'ouvrir une nouvelle rue (la rue du Vieux-Collège) et d'abarger tout ce qui restait encore debout du couvent, sauf la chapoterie. De 1569-1570 il est vendu 18 lots: 9 habitations s'installèrent du côté nord de la nouvelle rue et utilisèrent, en le divisant, le réfectoire ou grande salle, neuf autres du côté colline remplacèrent

¹ *Ibid.* Pour 1553 R.G.: 47, fos. 44 vo., 51 vo., 162 vo. Pour 1554: R.G. 48, fos. 131 vo., 132, 140. Abergements, Gr. 2, fos. 228 vo., 229, 229 vo., 230 etc...

² J. MAYOR. *Les anciennes maisons de Genève, I^{re} série, 1897-1899*, pl. 47-51.

³ Genève, Arch. d'Etat, R.G. 48, fo. 140.

de vieux bâtiments, dépendants du couvent¹. La description assez précise de ces parcelles dans les actes d'abergement permet de reconstituer les édifices antérieurs. La dixième parcelle, comprenait la « tour du Vieux-Collège » à front de la rue Verdaine². Dernier vestige du couvent des cordeliers elle a subsisté jusqu'en 1931. Auparavant elle comprenait les cuisines du couvent et s'appelait « la tour de la cuisine ». A cette époque on dénommait tour, non seulement des vraies tours, mais aussi des édifices à base quadrangulaire, suivant le type bien connu des maisons fortes qu'on voit encore dans nos environs.

Ces lieux restèrent sans changer jusqu'en 1694³. A cette date les fortifications de la ville sont reconstruites et augmentées, la porte de Rive est entièrement rebâtie. Les maisons les plus proches des murs sont supprimées pour donner plus d'espace autour des murs. Les « premier, deuxième et troisième chaux » sur la rue de Rive sont démolis, il en est de même pour les immeubles des parcelles 9, 17 et 18 au bout de la rue du Vieux-Collège. Ces maisons n'existent plus sur le plan Billon, mais la chapoterie ainsi que les dispositions de la grande salle demeurent intactes. Ces derniers restes devaient disparaître, comme nous l'avons dit, avec la belle construction du grenier à blé, en 1769, qui lui-même céda la place à des immeubles locatifs sans intérêt, en 1898.

Ayant fait l'exposé rapide des démolitions du couvent et de l'église au cours des siècles, nous pouvons voir plus en détail la description des différentes parties de la maison des cordeliers. La place des prédications ou premier cloître est illustrée par les deux vues de Soubeiran accompagnées d'un texte explicatif (Pl. V et VI). Sont encore annexés à ce mémoire la peinture d'un monogramme du Christ (XRS) une inscription I H S : X R S. *La chapelle de la confrarie*

¹ *Ibid.* R.C. 63, fo. 144 vo. R.C. 64, fos. 12, 15, 27 vo., 30 vo., 36 vo., 68 vo., 154. R.C. 65, fos. 96 vo., 107. Abergements, Gr. 7, fos. 407-418.

² Elle n'a été abergée qu'en 1578. R.C. 73, fos. 38, 41. Abergements, Gr. 8, fo. 16 vo.

³ Genève, Arch. d'Etat, G. H. Dufour, ms. 186.

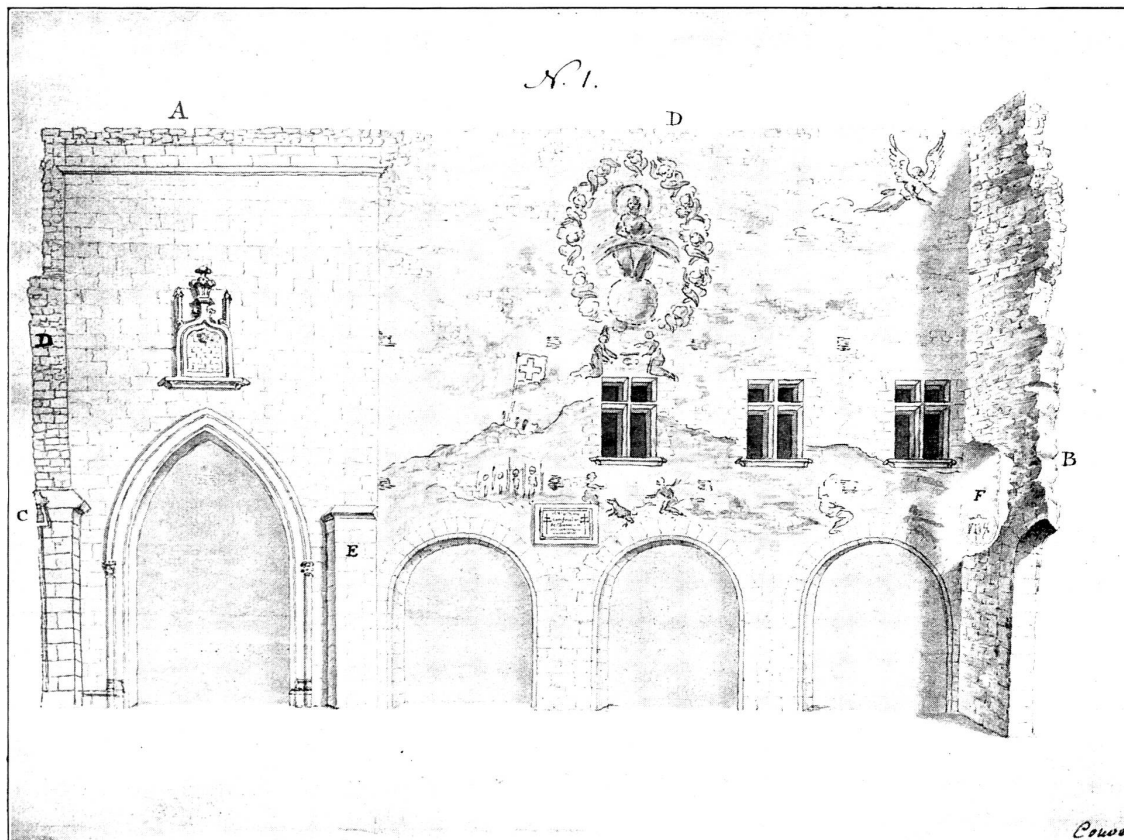


Planche V. — Couvent de Rive, place des prédications.

de la feste dieu fondée l'an mille CCCXXXIIII portant la suscription « dessein N° 3 » et une inscription semblable, concernant l'hôpital des « Pauvres vergonioux, fondé à l'onour de la feste dieu l'an mille CCCXXXIIII », qui existe encore au musée, portant la suscription « dessein N° 4 »¹. Voici le texte accompagnant ces dessins: « En 1769 on a détruit le bâtiment de la charpenterie, à Rive, pour y construire un grenier à bled, ce bâtiment couvrait des faces du couvent des cordeliers, je les ai fait dessiner par M. Soubeiran, Régent de l'Ecole du dessin, et il y a joint les observations suivantes. »

« Le dessin N° I (Pl. V) représente la face qui regarde la rue Verdaine. L'on y distingue très bien deux parties différentes A et B. L'une beaucoup plus ancienne construite en pierres de tailles régulières et d'un goût gothique; l'autre d'un goût beaucoup plus moderne construite en cailloutage de massonerie à la suite de la première sans aucune liaison avec elle. La partie A paroît être le reste d'une face plus étendue, car elle ne se termine régulièrement d'aucun côté. Le jambage E paroît amorcer une suite de ce côté là, et le jambage C l'amorce sûrement de l'autre côté par la naissance d'un arc que l'on voit en C et qui s'avançoit sans doute sur le terrain qui est à présent la place de Rive. D'ailleurs on voit en D l'épaisseur du mur de face qui regardoit cette place lequel étoit en cailloutage sans liaison avec la partie A et d'un goût d'architecture tout à fait moderne sans aucun vestige gothique. Sur la partie D on voit les restes mal conservés d'un tableau à fresque qui occupoit toute l'étendue de cette partie et qui a été peint aprez la construction des fenêtres et des arcades puisque la peinture s'étend jusqu'à l'ouverture des uns et des autres. »

« Cette face peinte étoit donc une des faces intérieures

¹ La pierre de la chapelle de la confrérie de la Fête-Dieu est perdue, celle de l'hôpital des pauvres vergogneux existe encore. W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 1929, N° 901, p. 367. Celle des pauvres vergogneux, N° 900, p. 365, ne doit pas être confondue avec le N° 902, perdu, qui devait être la pierre effacée, signalée par Soubeiran.

de la chapelle indiquée par l'inscription placée entre les deux premières arcades de laquelle on voit une fidelle copie dans le dessein N° 3 (Feste Dieu et XRS). »

« Cette face peinte s'étendoit aparemment plus loin du côté de B, car en démolissant le mur B il a laissé à découvert le nom de Jesus, peint en F, représenté dans le dessein N° 3 et contre lequel ce mur B avoit été construit sans aucune liaison avec la face peinte. Ce mur B n'étoit donc pas une des faces de la chapelle. Cependant ce mur B représenté en entier dans le dessein N° 2 (Pl. VI) porte entre les deux premières arcades une pierre d'inscription de même forme et grandeur que la précédente et avec les mêmes croix peintes à droite et à gauche mais dont les caractères sont totalement efacés. Au fond d'une allée qui (est) à peu prez vis à vis la Rue Verdaine on a placé dans le mur neuf d'une cour une inscription que l'on dit avoir été au même lieu sur un mur ancien. Cette inscription est copiée exactement dans le dessein N° 4. »

D'après ces vues on peut tirer plusieurs déductions qui ne concordent pas toutes avec celles du texte précité. La partie en pierres de tailles ne se prolongeait pas plus loin en E mais devait correspondre à une des entrées de l'église munie d'un porche. La remarque que du côté de la rue de Rive il y avait une suite est juste, nous le verrons plus loin. Il est évident que la fresque a été exécutée postérieurement, mais ce n'était pas la face intérieure de la chapelle, mais la façade même du cloître, abritée de la pluie par un toit.

A côté du porche proprement dit de l'église s'espaçaient trois arcades qui contenaient la chapelle de la confrérie de la Fête-Dieu fondée en 1434, et d'autres chapelles comme celle des Pauvres vergogneux fondée par Versonnex en 1434, puis celles de Saint-Eloi, Sainte-Anne et Saint-Jean l'Evangéliste. Cette dernière se trouvait juste à l'angle de la cour près de l'infirmerie du couvent et à côté de la chaire en pierre installée pour les prédications¹. Il est

¹ Genève, Arch. d'Etat, Testaments en portef. N° Aymon de Tingeron, 2 mars 1439.

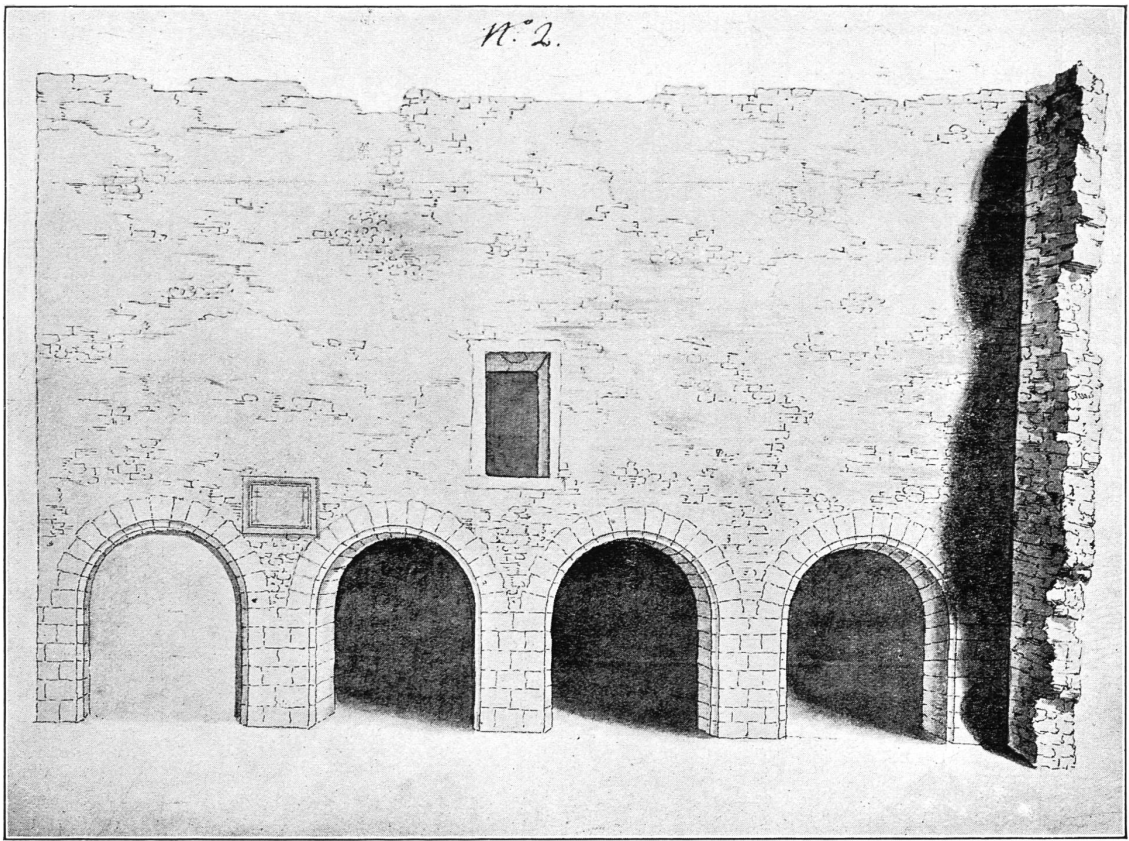


Planche VI. — Couvent de Rive, place des prédications.

juste que le bâtiment au fond de la cour, représenté sur la figure 2, est postérieur. Nous savons que c'est l'*aula nova* édiflée de 1489-1490 et qui abritait au rez-de-chaussée deux des chapelles citées, celle des Pauvres vergogneux et Sainte-Anne. Les registres du conseil nous apprennent que cet édifice fut pris sur la place de la cour et qu'on autorisa les frères à empiéter légèrement sur la rue Verdaine pour consolider leur mur de clôture¹. Après cette nouvelle construction on dut certainement déplacer la chaire pour l'appuyer contre le bâtiment neuf. Son emplacement est semble-t-il marqué par la porte ouverte au premier, au-dessus d'un des piliers.

La place intérieure était pourvue d'un toit dont on parle dans les comptes de 1492-1499². Elle formait ainsi une immense salle où l'on pouvait installer des bancs pour écouter les prédications du Carême et de l'Avent et qui, au dire de Fromment, pouvait contenir de 4 à 5000 auditeurs, chiffre certainement exagéré³. Nous pouvons ainsi replacer dans un cadre exact les célèbres scènes et disputes des débuts de la Réforme. La grande peinture à fresque, autant qu'on peut le voir, devait représenter un jugement dernier où Dieu est dans sa gloire, entouré par des anges. Parmi les apôtres et les saints en adoration, devait certainement, se trouver saint François. On aperçoit encore le drapeau de la rédemption, qui ressemble à une croix suisse, en dessous devaient se placer les élus et les damnés accueillis par des anges ou chassés par les démons. Ces scènes chères à l'imagination populaire étaient reproduites fréquemment dans les églises et les couvents depuis les créations du moine peintre Fra Angelico. C'est sous cette place des prédications qu'on inhuma un grand nombre de membres de confréries et de notabilités de la ville, sépultures en partie retrouvées en 1898.

¹ *Reg. du Conseil*, t. IV, p. 189, 212, 378, etc. Genève, Arch. d'Etat, Couvent de Rive, Livre des recettes, *cit.* fos. 49 vo., 50, en 1490.

² Arch. d'Etat. Couvent de Rive. Livre des recettes, *cit.* fos. 53 vo., 70. *Reg. du Conseil*, t. V, p. 94, 211.

³ A. FROMMENT, *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, publ. par G. Revilliod, 1854, p. 82.

On accédait à cette place par le portail de l'église qui faisait saillie sur la rue de Rive. Nous savons que ce portail était richement orné de neuf statues, décapitées par les iconoclastes dans la nuit du 23 au 24 mai 1534¹. L'une d'entre elles représentait saint Antoine de Padoue. Ce chiffre impair de statues correspond à la disposition du pilier d'angle. Ce portail devait faire suite au porche indiqué dans le dessin de Soubeiran, il nous situe exactement la saillie de l'église sur la rue de Rive.

Nous ne savons rien de la forme de l'église, mais son peu de largeur, environ 20 mètres hors œuvre, indique qu'elle ne devait avoir qu'une nef sans bas-côtés. Probablement que semblable à d'autres églises de Genève elle avait de chaque côté de la nef une série de chapelles, mais que, par dessus ces chapelles, il y avait des galeries ou tribunes. Cette disposition semble résulter de la description faite par Bonivard à propos d'un événement, contourné il est vrai, qui se serait passé après la venue de Philippe sans Terre en 1462². Après l'arrivée de Philippe, alors que le duc logeait au couvent de Rive, où il gisait au lit « malade des gouttes », les syndics effrayés se seraient sauvés ou cachés pour échapper à la fureur du duc. Le quatrième syndic « se cacha sus les croctes de l'église de Rive où il demeura un long temps et jusques la fureur fut passée. En un jour aussi que l'on preschoit leans et que des gens montoient sus les dictes croctes, yl ne sceut ou se cacher, fors en ung pillier qu'estoit en lieu obscur, où yl pouvoit asseoir les piedz fors sur le soubaissement du pillier, et ne se pouvoit encores soubstenir sans embrasser le dict pillier et le tenoit ainsi aiant son baston de sindicat entre les bras. Mais yl fust descellé en une sorte moult étrange, yl y eut une columbe que entra par la porte ou une fenestre de l'église et droict vola soy ioucher sus le chappiteau dudict pillier ou estoit le syndique. Incontinent tout le

¹ Genève, Arch. d'Etat. R.C. 27, fos. 63, 63 vo., 64, 65, 71 vo., 92 vo., 128 vo. JEANNE DE JUSSIE, *Le levain du Calvinisme*, éd. G. Revilliod, 1865, p. 94, parle de 6 images décapitées.

² FR. BONIVARD, *Chroniques de Genève*, éd. G. Revilliod, 1867, t. I, p. 229.

monde dereça la teste pour veoir celle columbe et en regardant cela ilz virent les mains d'ung homme jointes et le baston qu'il tenoit entre ses bras, pourquoy cougneurent soubdain que c'estoit leur syndique et sur ce rompant le sermon, tout le monde courut celle part. Le syndique fut print et mené en prison... »

Le mot « crocte » est synonyme de voûte et montre bien qu'il y avait des tribunes ou galeries où le public pouvait accéder pour suivre les offices. Au fond de l'église une grande verrière ou « loesiez », démontée en 1537 éclairait toute la nef¹.

A la suite du Saint-Sépulcre et de la chapelle N. D. de Bethléem, élevées par Anne de Chypre, il y avait du même côté, soit au nord, les chapelles dites de l'Archevêque et de saint Bernardin². Celle de l'Archevêque doit son nom probablement à Thomas de Sur archevêque de Tarentaise, administrateur de l'évêché de Genève. En 1493, les de Viry veulent augmenter leur chapelle qui est annexée à celle de saint Bernardin et empiéter sur la rue. Le conseil leur refuse cette concession³. Du côté sud de l'église il semble y avoir eu la grande chapelle de saint Grégoire où le chapitre se réunissait habituellement et aussi celle des Allemands, dont une porte donnait sur le cloître. Mais il y avait encore beaucoup d'autres chapelles, toutes énumérées dans le travail de M. Choisy, au moins 20, dont 5 donnant sur la place des prédications⁴. Les œuvres d'art ne faisaient pas défaut. Outre le Saint-Sépulcre, Jeanne de Jussie mentionne l'autel de la chapelle d'Anne de Chypre, l'image de N. D. qui « étoit grande et excellentement belle et riche entaillée en pierre d'albâtre », devant le maître-autel quatre piliers⁵.

Du cloître particulier des frères nous savons peu de chose, sauf qu'il ne semble avoir possédé un promenoir couvert

¹ Genève Arch. d'Etat, Militaire I, comptes des fortifications, 21 mai 1537.

² *Ibid.* Couvent de Rive. Livre des Recettes, *cit.* fos. 16, 40 vo.

³ *Reg. du conseil*, t. V, p. 94, 101, 102, 106.

⁴ Pour les chapelles, voir A. CHOISY, *op. cit.*

⁵ JEANNE DE JUSSIE, *op. cit.*, p. 96.

que sur trois côtés. Au levant s'élevait le bâtiment conventuel, la sacristie, le poêle ou chambre chauffée, et au-dessus les dortoirs et cellules. Au couchant on voyait l'infirmerie, au sud, au niveau du cloître, la salle basse du réfectoire, au premier, qui formait rez-de-chaussée du côté colline, la grande salle ou réfectoire¹. Les dimensions de cette salle, où le conseil de Genève tenait fréquemment des séances, nous sont connues, elles étaient de 6 m. 50 sur 21 mètres. Elle pouvait contenir 300 personnes². Dans la suite, divisée en plusieurs pièces, elle a été utilisée pendant 25 ans pour les classes du collège. C'est dans le cloître particulier que les frères étaient enterrés. Il devait aussi être décoré de peintures. Les comptes du couvent en 1469 mentionnent les dépenses pour les manœuvres qui passèrent à la chaux le cloître ainsi que pour le peintre qui le décora à l'intérieur, à l'extérieur et dans sa partie supérieure. Il est aussi fait mention de la peinture de la vigne de l'ordre, à l'extrémité de laquelle est représenté Claude de Pesmes qui en fit partiellement les frais (*nec de pictura vinee penite ordinis que ascendit ad XVI fl. de quibus solvit Glaudius de Pesmes qui est in fine dicte vinee depictus XV fl.*)³. Cette vigne était une sorte d'arbre généalogique de l'ordre, remontant jusqu'à saint François.

Il est possible que les autres travaux de fresques se rapportent au jugement dernier figuré sur la place des prédications.

Il nous reste à parler des bâtiments annexes qui bordaient au sud la « charrière » du couvent, convertie en voie publique en 1569. Nos renseignements sont peu précis en ce qui les concerne. A la suite de la tour de la cuisine il y avait certainement l'hospice, soit le bâtiment où les passants

¹ Pour ces locaux, il faut consulter les comptes du couvent et Couvent de Rive, Reg. 14, 15, 17, extraits d'actes et testaments.

² *Reg. du Conseil*, t. VII, p. 23.

³ Genève, Arch. d'Etat. Couvent de Rive, Livre des recettes *cit.* fo. 21. L. SORDET, *Des abbayes ou sociétés laïques* dans M.D.G., t. IV, p. 45, mentionne d'après Ruchat, que St-François était représenté sous la figure d'un gros cep de vigne, d'où sortent plusieurs beaux sarments habillés en cordeliers avec cette inscription: « Je suis le vrai cep et vous êtes les sarments. »

et les étrangers pouvaient loger. Nous savons qu'en 1418, le pape Martin V après le concile de Constance y fit un séjour de trois mois avec toute sa suite et qu'à plusieurs reprises les comtes et ducs de Savoie y viennent demeurer. Il y avait aussi des granges, communs, étables et probablement la maison du gardien du couvent. Au-dessus de l'étable on accédait par un double perron à une bibliothèque (*libraria*) où l'on disposa les livres légués par l'évêque d'Hébron, Mamert Fichet¹. Sur la rue Verdaine, s'ouvrait une entrée spéciale pour les chars et c'est au-dessus de cette porte qu'était peint un saint Christophe, dont on voyait les traces du temps de la Corbière. A l'opposé, une poterne aménagée dans les murs de la ville permettrait l'accès au verger des frères situé hors des fortifications et entièrement clos par des murs. Cette poterne offrait de grands dangers pour la sécurité de la ville, aussi fut-elle supprimée en 1508². Au milieu de la charrière il y avait un puits dont on parle en 1569³. Entre le couvent, l'église et les remparts, derrière le dortoir, s'étendait le jardin particulier des frères. Enfin, au-dessus du couvent au sud, sur la pente, les cordeliers possédaient un pré et une treille qui touchaient la propriété Bolomier.

La tour dite de la cuisine, qui a subsisté jusqu'à l'année dernière, à l'angle de la rue Verdaine et du Vieux-Collège, a dû être construite à la fin du XV^e siècle, en tous cas agrandie vers 1491 aux dépens de la propriété Bolomier⁴. Après la Réforme, elle servit de logement à des régents. Puis, après le transfert du collège, elle passa entre des mains diverses sans être démolie. Au moment de l'achat des terrains Bolomier par la Seigneurie, il y eut des contestations à son sujet, les vendeurs prétendant qu'elle leur appartenait car elle était en partie sur leurs terrains. Elle revient ensuite à divers propriétaires d'abord à

¹ Genève, Arch. d'Etat, Couvent de Rive, Livre des recettes, *cit.* fos. 20, 21, 40.

² *Reg. du Conseil*, t. VII, p. 23.

³ Genève, Arch. d'Etat, R.C. 64, fo. 68 vo.

⁴ *Ibid.* Abergements, Gr. 8, fo. 16 vo. A. DE FARIA, *Descendance d'Antonio XVIII^{ème} roi de Portugal*, p. 16.

François Célerier en 1578, plus tard à No. Jean Sarrasin. Sa veuve vend cette propriété en 1626 à Emilie de Nassau princesse de Portugal¹. Après sa mort elle est possédée par la famille Minutoli. En 1708 elle ne formait que l'entrée, avec passage couvert pour voitures, d'un véritable petit château qui s'étendait jusqu'aux murs de la ville¹. Une belle porte à fronton du XVI^e siècle décorait l'entrée, cette décoration est supprimée en 1868 ainsi que le couronnement de la tourelle d'escalier octogone². Le relief Matthey de 1815 donne encore l'image exacte de la tour de la cuisine ou du Vieux-Collège³.

Disons encore quelques mots des débris d'architecture qui proviennent du couvent et de l'église. On a trouvé dans une allée voisine, la maison Mellerio, une clef de voûte aux armes de Boulogne et de Genève. Elle provient certainement de la chapelle fondée en 1351 par Mahaut d'Auvergne, dite de Boulogne, veuve d'Amédée III de Genève. Par son testament elle demande à ce que son cœur soit conservé dans cette chapelle dédiée à N. D. dans le tombeau d'Agnès de Châlons, comtesse de Genevois, sa belle-mère⁴. D'autres pièces similaires avec des sujets décoratifs, figures et feuillages, ont été retrouvés par Henri Fazy en 1862 dans les fortifications de Rive⁵. Elles sont plus tardives comme style et doivent provenir comme nous l'avons dit de la chapelle d'Anne de Chypre, démolie en 1537. Les pierres tombales, encore nombreuses à la chapoterie du temps de Spon, qui les énumère, ont presque toutes disparu⁶. Les stalles et les orgues transportées à Saint-Pierre ont aussi disparu.

¹ Genève, Arch. d'Etat, Evêché, Gr. 13 r. fo. 628.

² *Journal de Genève*, 11 août 1858. J. B. G. GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, p. 265-266, confond cette tour avec celle de Bolomier.

³ Ce relief de la ville exécuté par Matthey est exposé dans la salle du Vieux-Genève au Musée d'Art et d'Histoire.

⁴ Musée d'Art et d'Histoire, série lapidaire, N^o 122, W. DEONNA, *Pierres sculptées*, *op. cit.*, N^o 658, qui donne la bibliographie. Voir aussi *Archives héraldiques suisses*, 1897, p. 32, fig. I, *ibid.* 1927, p. 88.

⁵ N^{os} 62-68 de la série lapidaire du Musée d'Art et d'Histoire. H. FAZY, *Catalogue du Musée cantonal d'archéologie de Genève*, 1863, p. 40. W. DEONNA, *Pierres sculptées*, *op. cit.* N^o 310, p. 148.

⁶ SPON, *Histoire de Genève*, éd. 1730, t. 2, p. 361-364.

Le témoin le plus remarquable du couvent est la belle cloche « la Bellerive », de 1459, maintenant à Saint-Pierre, appelée aussi « Colette à beau reson », décrite par MM. Cahorn et Mayor¹.

Avec le plan reconstitué nous pouvons maintenant nous faire une image plus exacte de ce couvent qui a joué un si grand rôle dans l'histoire genevoise.

XIII

MAISON BOLOMIER OU DES DUCS DE SAVOIE

On ne peut parler du couvent de Rive sans mentionner l'histoire de la maison Bolomier si intimément mêlée à ses destinées.

Les historiens et particulièrement Galiffe ont confondu la tour du Vieux-Collège et la tour Bolomier. Cette dernière était située à l'angle de la rue Verdaine et de la Vallée. Après la mise à mort de Guillaume Bolomier (1446), grand chancelier de Savoie et secrétaire d'Amédée VIII, cet immeuble est possédé par les ducs de Savoie qui y font de fréquents séjours, car ils pouvaient facilement loger leur suite dans le couvent voisin. C'est dans cette maison qu'est mort le 7 janvier 1451 le célèbre Felix V². En 1462 Louis de Savoie y loge pendant plusieurs mois, le duc Charles I^{er} s'y arrête aussi en 1485³. De la maison de Savoie cette propriété passe à la famille de Viry, c'est elle qui signe un acte curieux dont nous avons déjà parlé concernant la tour de la cuisine le 17 décembre 1491⁴. Girardin de la Rive achète la maison Bolomier comme curateur de Jean de Viry à Aymon de Viry en 1521⁵.

¹ *Genava*, t. II, p. 142, N^o 9.

² M.D.G., t. V, p. 153 et suiv.

³ *Reg. du Conseil*, t. II, p. 128, 137, 143, t. III, p. 138, 432.

⁴ Genève, Arch. d'Etat. Couvent de Rive, Reg. 14, acte 21 et Reg. 15, T.

⁵ *Ibid.* Actes privés, Portef. I; 2 avril 1521.

Des de Viry cette propriété revient à No. Pierre Lambert évêque de Caserte, puis à No. Cláuda de Chaffardon veuve de Jean Lambert, qui, par testament du 3 juin 1543, la laisse à No. Pierre Lambert seigneur de St. Philippes. Ce dernier vend le tout à la seigneurie de Genève par acte du 13 août 1552¹. Dans cette vente No. Lambert prétend avoir aussi des droits sur la tour de la cuisine en vertu de l'acte ambigu de 1491. Il est convenu que si Lambert peut retrouver un acte formel de possession sur cette tour la seigneurie lui donnera 80 écus d'or de plus.

A cette époque, ce domaine acheté pour y édifier le nouveau collège, avait une forme curieuse. Il s'étendait du pré du couvent de Rive à l'ancien couvent de Sainte-Claire (Palais de justice actuel) en suivant les murs de la ville. Du côté de la rue Verdaine il ne la touchait que par une bande étroite, la maison de la tour Bolomier. Les jardins et hutins contournaient toutes les cours des immeubles à front de la rue Verdaine, à peu près sur l'emplacement du mur de soutènement de la terrasse du collège. La vente comprenait aussi la grange des ducs de Savoie qui se trouvait en face, dans le mas de maisons entre la rue Verdaine et la rue du Boule (rue de la Fontaine). En 1554, on songe à utiliser le jardin et la tour pour des greniers, mais le 28 mars 1558 il est décidé de « racotrer » les deux tours pour y loger les régents². C'est certainement à ce moment là qu'on a encastré dans le mur de la maison, à l'angle de la rue Verdaine et de la Vallée, les belles armoiries de Genève avec la date de 1558. Elles ont été transportées en 1842 au-dessus du perron du collège³. En même temps on édifiait le nouveau collège de Calvin, sur les jardins et vignes, près des murs de la ville. Le passage de la Vallée est établi à ce moment, il était dénommé jusqu'au XVIII^e siècle « rue du Collège » et jamais la graphie de

¹ Genève, Arch. d'Etat, Communauté, R. 42. Voir aussi R.C. 26. de 1552, fos. 248, 251, 252, vo., 254 vo.

² *Ibid.* R. C. 48, fo. 22. R.C. 54, fo. 134.

³ W. DEONNA, *Pierres sculptées, op. cit.*, p. 291, N° 614. Genève, Arch. d'Etat, Société Economique, reg. des procès-verbaux des immeubles, 5 juillet 1842.

« Avalée » n'apparaît dans les textes. En 1559 on décide de loger trois lecteurs à Bolomier, mais ils ne veulent pas être plus de deux dans cet édifice¹. Depuis lors, la tour Bolomier, encore qualifiée ainsi en 1692, servira uniquement d'habitation pour les régents de la 1^{re} classe et les professeurs de l'Académie². Peu à peu toutes les maisons à front de la rue Verdaine, jusqu'au Grand hôpital, seront réservées au même usage. Ce vieil immeuble, souvent transformé, a subsisté jusqu'en 1842. A cette date, la Société Economique a fait reconstruire toutes les maisons, de la Vallée jusqu'à l'hôpital (Palais de Justice).

Le 24 février 1842, M. Lullin fait un rapport sur ces démolitions; « il parle de grandes caves voûtées qui étaient attenantes à la dernière et à la plus ancienne maison de la rampe, la seule dont la construction paraisse antérieure à celle du collège; dans cette cave existe une citerne comblée en partie et un puits fort profond fermé depuis l'époque de la réformation; dans une des allées du bâtiment du côté de la rue on voit des poutres de plafond précisément semblables à celles qui se trouvaient dans la grande salle de l'Evêché; M. Lullin a pris les mesures pour qu'on ne creusât pas la citerne sans l'en prévenir³. » Cette dernière maison était la maison Bolomier, et les poutres visibles devaient être encore de la deuxième moitié du XV^e siècle.

La disposition, soit le plan de cet immeuble, était la suivante: Par la rue Verdaine on pénétrait, grâce à une porte cochère surmontée par un corps de logis d'un étage, dans une première cour. Cette cour était bordée du côté de la Vallée par des bûchers et chambre à lessive peu élevés et adossés au mur de clôture. En face de l'entrée s'élevait une grosse maison quadrangulaire, la tour proprement dite. Par un escalier et une seconde porte on parvenait dans une deuxième cour située derrière l'immeuble voisin. De cette deuxième cour, qui ne faisait pas partie de la propriété Bolomier, on pouvait accéder à l'entrée du collège située

¹ Genève, Arch. d'Etat, R.C.55, fo. 84.

² *Ibid.* Evêché, Gr. 2 r. fo. I vo.

³ Soc. d'Hist. et d'Arch. Procès-verbal du 24 février 1842.

sous le grand perron. Ce passage très utilisé par les écoliers n'a disparu qu'en 1842. Derrière la tour il y avait encore des bûchers qui étaient limités par la terrasse du collège (Couvent de Rive, Fig. 1). C'est là je pense que se trouvaient des caves voûtées et le puits.

Cet état des lieux est bien indiqué sur les plans Billon et Céard¹. La tour elle-même ne nous est connue que par deux documents: Le relief Matthey, très exact, de 1815, et la gravure d'Escuyer (Fig. 1) représentant le collège entre 1809 et 1811². Le couronnement de la tour n'est pas le même dans ces deux documents, il a peut-être été modifié vers 1815, car on sait qu'il y a eu des travaux de toits à ce moment-là. De toute évidence la couverture primitive devait être à quatre pans, semblable à celle des maisons fortes du XV^e siècle dans notre région. Les démolitions de 1842 ont fait disparaître le portail du bas de la Vallée et modifié entièrement l'aspect de la Vallée.

Grâce aux plans et aux deux documents figurés nous pouvons faire revivre la silhouette de cette vieille demeure des ducs de Savoie, tombée dans l'oubli depuis longtemps, disparue sous la pioche des démolisseurs sans que personne se soit avisé qu'elle rappelait une des périodes les plus mouvementées de notre histoire.

¹ Le plan Céard plus détaillé que le plan Billon est de 1837, il est conservé au Service des travaux de la ville.

² L'album d'Escuyer a été édité en 1822, mais une première gravure du collège, dont le cuivre appartient à M. W. Braschoss, et qui a dû être exécutée entre 1809 et 1811, montre bien que le dessin est plus ancien que l'album.

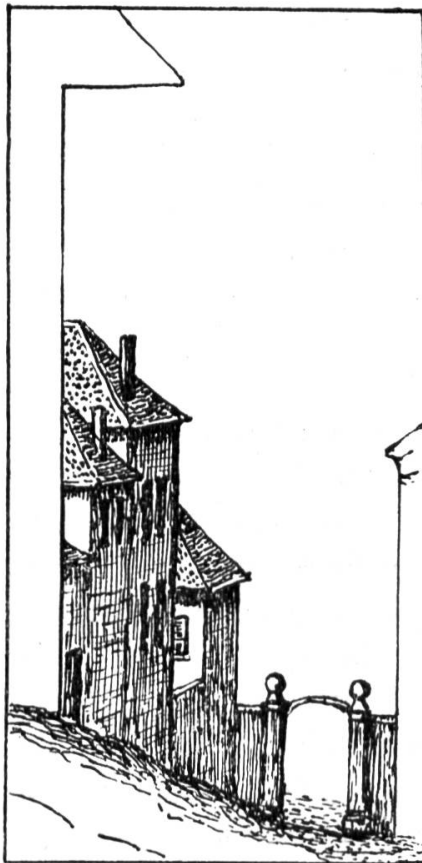


Fig. 2. — Maison Bolomier.